

Observatoire Togolais des Médias
**Abass Issaka place l'éthique
au cœur de son mandat** ^{P.5}



Surcharge routière
**Un dispositif pour
traquer les poids
lourds hors normes** ^{P.2}

Togo

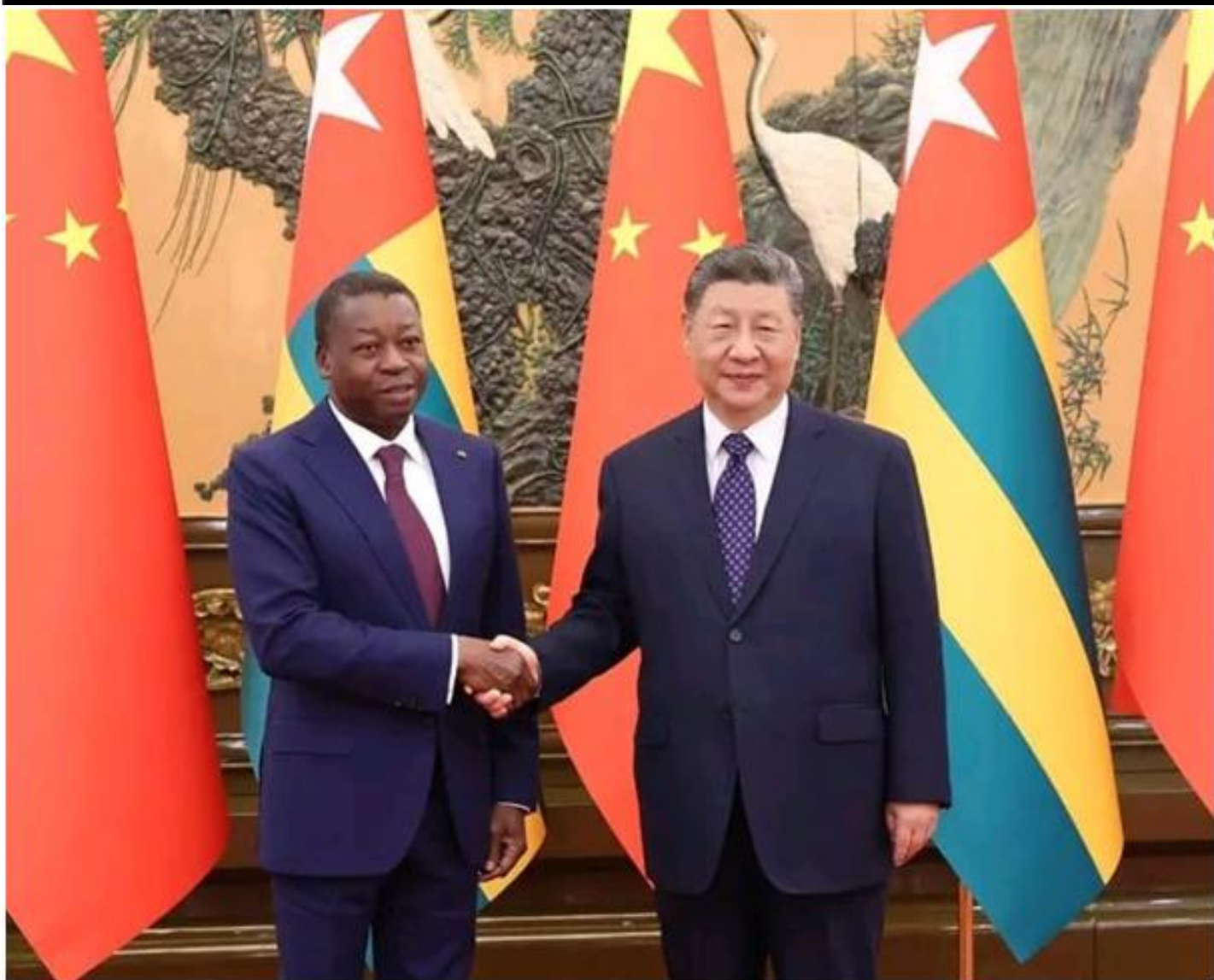


**Des femmes en
première ligne face
au défi climatique** ^{P.7}



Waraa
— LES VAINQUEURS —

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N° 0581 du 15 Octobre 2026 - Prix : 250 F CFA



Chine-Togo

**Faure Gnassingbé et Xi Jinping
scellent une nouvelle étape
dans les relations bilatérales** ^{P.3}

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Surcharge routière

Un dispositif pour traquer les poids lourds hors normes

La lutte contre la surcharge des véhicules poids lourds s'impose comme un enjeu majeur pour la préservation du réseau routier togolais. Face aux investissements consentis par l'État pour construire et réhabiliter les routes, les postes de contrôle de charge à l'essieu jouent un rôle essentiel dans la prévention des dégradations prématurées. À travers ces dispositifs, la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER) entend amener les transporteurs nationaux et internationaux à respecter les normes de chargement en vigueur dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Ces dernières années, le réseau routier national a connu un développement notable, même si des efforts restent nécessaires pour répondre aux besoins de mobilité et de désenclavement du pays. Plusieurs axes stratégiques font actuellement l'objet de travaux d'entretien. C'est notamment le cas de la route nationale N°1 (RN1), sur le tronçon Aouda-Sokodé, avec la construction d'un contournement de la

ville de Sokodé, ainsi que des axes Sokodé-Tchamba-Kaboli-frontière du Bénin, Sokodé-Bassar et Sokodé-Bafilo-Kara. À ces chantiers s'ajoutent les pistes rurales en cours d'aménagement dans les cinq régions économiques du pays et la reconstruction de grands ponts sur les rivières Anié, Kara et Kéran.

Autant d'investissements dont la durabilité dépend aussi du comportement des usagers de la route, en particulier des transporteurs de marchandises. En effet, les véhicules en surcharge exercent une pression excessive sur les chaussées, accélèrent leur détérioration et augmentent les risques d'accidents. Pour protéger ces infrastructures et préserver les ressources publiques mobilisées, les autorités misent sur le contrôle rigoureux du poids des véhicules lourds.

Le dispositif de contrôle de charge à l'essieu est notamment opérationnel à Djéréhouyé, sur la RN1, à la sortie nord d'Atakpamé. Un deuxième poste fonctionne à la sortie nord de Tsévié, à environ 45 kilomètres du port autonome de Lomé, point de



départ de nombreux poids lourds transportant des marchandises vers l'intérieur du pays et les pays de l'hinterland. Un troisième poste, en construction à Mango, dans la région des Savanes, doit venir renforcer ce dispositif une fois réceptionné.

La mission de contrôle est confiée à la SAFER, dont le rôle principal consiste à mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'entretien du réseau routier national. Ces ressources proviennent notamment des péages, des droits d'accise sur les produits pétroliers et d'une partie de la taxe sur les véhicules à moteur reversée par l'Office togolais des recettes (OTR). Les postes de pesage ne sont donc pas des instruments de mobilisation de recettes,

mais des outils d'application du Règlement 14 de l'UEMOA, destiné à harmoniser les normes et les procédures de contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises.

Lors d'une visite organisée à Djéréhouyé à l'intention des professionnels des médias, la SAFER a permis de découvrir les différentes étapes du contrôle et les mesures appliquées aux véhicules en infraction. À l'approche du poste, des panneaux signalent aux conducteurs de poids lourds l'obligation de se soumettre au pesage. Des éléments de la Division de la sécurité routière contribuent également au maintien de l'ordre et de la discipline sur le site.

À environ 15 mètres

du pont-bascule, le véhicule doit marquer un arrêt. Le conducteur présente sa carte grise et son permis à l'opérateur, qui recueille également des informations relatives au chargement et à la destination du camion. Le véhicule monte ensuite sur le pont-bascule, où les données sont traitées automatiquement afin de déterminer la répartition du poids sur les essieux et le poids total autorisé en charge (PTAC).

Lorsque les résultats sont conformes aux normes, une fiche de pesée est délivrée au transporteur, qui peut poursuivre son trajet. En revanche, si une surcharge est constatée, des mesures correctives sont exigées. Selon les explications du chef du poste de contrôle de Djéréhouyé au micro de la rédaction de MEGA INFO, une tolérance de 3,99 tonnes est prévue dans le dispositif décrit. Au-delà, à partir de quatre tonnes de surcharge, le transporteur doit procéder au délestage en faisant appel à un autre camion pour prendre en charge l'excédent de marchandises. Après cette opération,

Suite à la p 5

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

Ezi Akoma

Razak

Tchaa

Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récapissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Chine-Togo

Faure Gnassingbé et Xi Jinping scellent une nouvelle étape dans les relations bilatérales

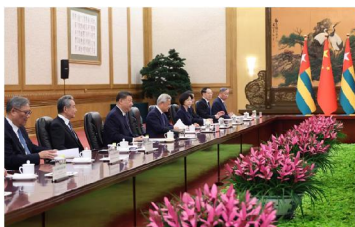
Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, et le président chinois, Xi Jinping, entendent donner un nouvel élan aux relations entre Lomé et Pékin. Reçus le mardi 13 octobre 2026 dans la capitale chinoise, les deux dirigeants ont affiché leur volonté de renforcer leur coopération et de l'orienter davantage vers des résultats concrets au profit de leurs populations respectives.

Au cours de cet entretien de haut niveau, Xi Jinping a proposé d'élever les relations bilatérales au rang de « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle ». Cette initiative vise à approfondir les liens historiques entre les deux pays et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

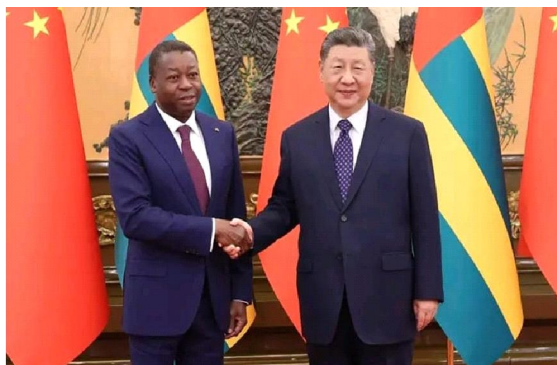
Le président chinois a salué la qualité du partenariat sino-togolais, qu'il a présenté comme étant fondé sur la confiance mutuelle et une convergence de vues sur plusieurs enjeux. « L'amitié et la coopération entre

nos deux pays reposent sur une large convergence de vues et offrent de belles perspectives », a-t-il souligné.

Xi Jinping a également salué les orientations de développement du Togo, estimant que le pays poursuit ses réformes en tenant compte de ses réalités nationales. « Sous votre leadership, le Togo est solidement engagé dans la réforme et le développement, conformément à ses réalités nationales », a-t-il déclaré.



En réponse, le Président du Conseil a exprimé sa reconnaissance à son homologue chinois pour l'accueil réservé à sa délégation. Il a également marqué son adhésion à la proposition visant à élever les relations entre les deux pays à un niveau



supérieur. Réaffirmant l'attachement du Togo à une coopération étroite, équilibrée et mutuellement bénéfique, Faure Gnassingbé a insisté sur la nécessité de faire de ce partenariat un véritable levier de développement économique et social.

Pour le dirigeant togolais, l'approfondissement des relations bilatérales doit se traduire par des avancées tangibles dans la vie quotidienne des populations. « Notre coopération doit désormais se mesurer à ce qu'elle apporte à nos populations, en opportunités, en compétences, en

emplois et en savoir-faire », a-t-il affirmé.

Cette orientation place les retombées économiques et sociales au cœur des ambitions du partenariat sino-togolais. Elle ouvre des perspectives dans plusieurs secteurs stratégiques, avec l'objectif de renforcer les opportunités, de développer les compétences et de favoriser la création d'emplois.

Les deux dirigeants ont ainsi réaffirmé leur volonté de consolider les acquis de leur coopération, d'en élargir les domaines d'intervention et de promouvoir des initiatives concrètes au bénéfice des peuples togolais

et chinois.

En marge de cet entretien, Faure Gnassingbé s'est entretenu avec Zhao Leji, président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire de Chine. Les discussions ont notamment porté sur le renforcement de la coopération interparlementaire et sur la contribution des institutions représentatives au rapprochement entre les deux pays. La journée diplomatique a également été marquée par le dépôt d'une gerbe au Monument des Héros du Peuple, sur la place Tian'anmen. À travers ce geste solennel, le Président du Conseil a rendu hommage aux héros de la nation chinoise.

Cette visite officielle illustre ainsi la volonté de Lomé et de Pékin de consolider leurs relations historiques et de donner une nouvelle dimension à leur partenariat, avec une attention particulière portée aux bénéfices concrets pour les deux peuples.

WARAA

ANC, 16 ans de dénonciations

Quelle nouvelle stratégie pour la conquête du pouvoir ?

Seize ans après sa création, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) continue de réclamer l'alternance politique au Togo. Mais à l'occasion de cet anniversaire, célébré le samedi 10 octobre 2026 à son siège à Lomé, le parti de Jean-Pierre Fabre a surtout renouvelé ses critiques contre le pouvoir en place. Une posture qui soulève une question essentielle : après seize années d'opposition, quelles nouvelles stratégies l'ANC entend-elle mettre en œuvre pour parvenir au changement qu'elle appelle de ses vœux ?

Pour marquer ses seize années d'existence, l'ANC a réuni militants, sympathisants et responsables autour de chants, de prières et de slogans. Une célébration qui aurait pu constituer une occasion de présenter un bilan stratégique du parcours du parti et, surtout, de tracer de nouvelles perspectives pour son combat politique. Mais le discours de son président, Jean-Pierre Fabre, a principalement porté sur une nouvelle dénonciation de la gouvernance du pays depuis 2005.

Des accusations qui s'inscrivent dans la ligne



habituelle de l'ANC. Toutefois, au-delà de la dénonciation du régime, les militants et les sympathisants pouvaient légitimement attendre de cet anniversaire des propositions concrètes sur les moyens de parvenir à l'alternance. Car si le parti juge le pouvoir inefficace et conteste sa légitimité politique, il lui

appartient également de démontrer comment il compte transformer cette critique en une dynamique politique capable de provoquer le changement.

Depuis sa création, l'ANC fait de l'alternance l'un des piliers de son discours. Seize ans plus tard, l'enjeu n'est donc plus seulement de rappler les désaccords avec le pouvoir, mais de présenter une stratégie renouvelée pour sortir de l'impasse politique dénoncée par le parti lui-même. L'ANC gagnerait ainsi à expliquer comment elle compte élargir sa base militante, mobi-

liser davantage les citoyens, coordonner ses actions avec les autres acteurs politiques et maintenir une pression politique durable sur les autorités.

En définitive, les seize ans de l'ANC ont surtout été marqués par la réaffirmation de ses griefs contre le pouvoir. Reste à savoir quand le parti de Jean-Pierre Fabre passera du renouvellement de ses dénonciations à la présentation d'une stratégie clairement définie pour conquérir le pouvoir et concrétiser son ambition d'alternance.

Jack NUKUNU

Sciences et technologies

57 lauréates à l'honneur

La Fondation Assal présente au président de l'Assemblée nationale le parcours de ses lauréates du concours Reine des Sciences et Technologies.

Le président de l'Assemblée nationale, le Professeur Komi Selom Klassou, a reçu en audience, mardi 13 octobre 2026, la présidente de la Fondation Assal, Abira Bonfoh, accompagnée des membres du jury du concours Reine des Sciences et Technologies. Au cœur des échanges : le bilan des différentes promotions et le suivi du parcours scolaire et universitaire des lauréates.

Cette rencontre a été l'occasion pour la dé-



légalion d'exprimer sa reconnaissance au président de l'institution parlementaire pour son accompagnement et les facilités accordées à la Fondation Assal, notamment lors de l'organisation de la quatrième édition du concours au sein de l'Assemblée nationale.

Au-delà de ces remerciements, la délégation a présenté les résultats obtenus par les bénéficiaires de cette initiative. Selon Abira Bonfoh, la Fondation compte désormais 57 lauréates issues des promotions 2022, 2023, 2024 et 2025. Certaines

d'entre elles ont déjà intégré l'enseignement supérieur, illustrant ainsi la continuité de leur parcours académique.

« Nous sommes venus lui faire le compte rendu de tout cela et aussi prendre des conseils », a expliqué la présidente de la Fondation Assal, soulignant l'importance d'un accompagnement durable des jeunes filles, au-delà de leur distinction au concours.

À travers cette démarche, la Fondation Assal entend renforcer le suivi de ses lauréates et maintenir un dialogue régulier avec les institutions de la République qui soutiennent ses actions. L'objectif est de

favoriser leur réussite scolaire et universitaire, tout en encourageant davantage de jeunes filles à s'intéresser aux sciences et aux technologies.

En accueillant la quatrième édition du concours, l'Assemblée nationale a apporté un soutien institutionnel à cette initiative dédiée à la promotion de l'excellence scolaire. La présentation des avancées des lauréates vient ainsi rappeler l'importance de la continuité dans l'accompagnement des jeunes talents et de la valorisation des compétences scientifiques et technologiques au Togo.

La Rédaction

Entretien de Faure Gnassingbé avec les médias chinois

«La Chine peut contribuer au renforcement de nos capacités»

En séjour officiel en Chine, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a eu un entretien avec des médias chinois. Lisez l'intégralité de cet entretien.

Journaliste : Le Togo œuvre activement à encourager les pays africains à préserver ensemble la sécurité maritime, à participer à la gouvernance mondiale des océans et à développer l'économie bleue. Quelles perspectives voyez-vous pour le renforcement de la coopération entre la Chine et le Togo, ainsi qu'entre la Chine et l'Afrique, dans ce domaine ?

Faure Essozimna Gnassingbé : De façon générale, ce que j'aimerais dire, [ça vaut] pour le Togo, mais aussi [pour] les autres pays africains, c'est que nous voulons passer du statut de plateforme de transit que nous sommes essentiellement aujourd'hui vers le statut où nous sommes des acteurs économiques, technologiques

et institutionnels de la gouvernance mondiale. Mais comment le faire ? Je vais parler de trois points.

Sur la sécurité, le Togo s'est engagé dans la coopération régionale dans le golfe de Guinée. Trois raisons : d'abord, la liberté de navigation dans le golfe de Guinée, ensuite la prévention des trafics illicites, et enfin, je dirais, la protection des espaces maritimes. Je pense que pour le Togo, comme pour les autres pays africains, la Chine, compte tenu de son poids dans le commerce mondial, peut contribuer au renforcement de nos capacités et donc à la préservation de cette sécurité.

Deuxièmement, sur le plan économique, je dirais que la sécurité maritime est indissociable de la sécurité économique. Aujourd'hui, les



perturbations que nous connaissons dans le monde, sur les grandes routes maritimes mondiales, ont un effet direct sur nos économies par trois canaux : d'abord le coût des transports, le prix des énergies et les chaînes d'approvisionnement.

Donc ces trois questions, ces trois problèmes qui nous gênent, je pense que nous pouvons essayer de trouver des solutions.

Journaliste :
Comment ?

FE : Je disais tout à l'heure que nous ne

des zones industrielles, il nous faut des services logistiques performants, il faut que nous ayons de la main-d'œuvre qualifiée, et il faut que nous ayons des entreprises locales qui participent à ce développement-là.

Je pense qu'ici, en Chine, vous avez une très grande expérience dans ce domaine d'articulation entre le port, le parc industriel, la zone industrielle et les écosystèmes productifs. Je pense que cette expérience-là, nous pouvons nous en inspirer dans le cadre de cette coopération entre votre pays et les pays africains.

Et enfin, la troisième chose, l'économie bleue. L'économie bleue suppose quand même la maîtrise des connaissances et des technologies. L'Afrique ne peut pas participer à la gouvernance mondiale si elle ne maîtrise pas certaines choses, notamment les sciences marines.

pouvons plus être seulement des ports de transbordement. Nous avons un port à Lomé qui est le premier port à conteneurs de l'Afrique de l'Ouest, mais aujourd'hui, l'enjeu, c'est de construire des capacités productives autour de ces ports.

Ce que nous voulons, ce n'est pas d'augmenter le trafic ou bien les marchandises qui passent par notre port, mais de capter plus de valeur, créer une valeur ajoutée.

Donc qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il nous faut

Observatoire Togolais des Médias

Abass Issaka place l'éthique au cœur de son mandat

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Élu président le vendredi 9 octobre 2026, Abass Issaka, directeur de publication de l'hebdomadaire *Le Magnan Libéré*, prend les rênes de l'instance d'autorégulation pour un mandat de trois ans. Il succède à Fabrice Pétchézi, arrivé au terme de ses deux mandats.

Pour le nouveau président, l'heure est à la consolidation de l'éthique et de la déontologie dans la presse togolaise. Sa feuille de route repose sur trois axes majeurs : observer, alerter et former. À travers cette approche, il entend renforcer les mécanismes d'autorégulation et promouvoir des pratiques journalistiques plus responsables.

Parmi les principales initiatives annoncées figure la mise en place

d'un baromètre trimestriel de l'éthique journalistique. Cet outil permettra d'évaluer régulièrement les pratiques professionnelles, de relever les manquements déontologiques et de mettre en lumière les bonnes pratiques au sein des médias togolais.

La protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme constitue également une priorité du nouveau bureau. Celui-ci entend accorder une attention particulière aux conditions d'exercice du métier ainsi qu'aux enjeux liés à la liberté d'information.

Autre chantier majeur : le renforcement des capacités des professionnels des médias. Abass Issaka prévoit des sessions de formation dans les cinq régions du Togo afin de rapprocher

l'OTM des journalistes en région et de réduire les disparités d'accès aux initiatives de formation, souvent concentrées à Lomé.

Le mandat s'an-



noncer également marqué par les nouveaux défis du journalisme. La couverture responsable des élections, le traitement des conflits sans exacerbation des tensions et la vérification des contenus générés

par l'intelligence artificielle figurent parmi les questions auxquelles le nouveau bureau devra apporter des réponses concrètes, dans un contexte marqué par la multiplication des fausses informations.

Composé de représentants des différentes organisations professionnelles des médias, le bureau entend ainsi consolider l'autorégulation dans un environnement médiatique en pleine évolution.

Fort de son expérience au sein des instances de la presse, Abass Issaka a tenu à rappeler la vocation spécifique de l'institution : « L'OTM n'est pas un syndicat, l'OTM n'est pas un patronat, l'OTM est la conscience de notre profession. » Une déclaration qui résume sa vision d'un organe

appelé à promouvoir la responsabilité professionnelle plutôt qu'à défendre des intérêts corporatistes. La cérémonie a également été l'occasion de rendre hommage au bureau sortant, dirigé par Fabrice Pétchézi, pour le travail accompli au cours de ses deux mandats.

Au-delà du changement de direction, cette élection place l'OTM devant un défi essentiel : traduire les ambitions annoncées en actions mesurables. La capacité du nouveau bureau à faire respecter les règles déontologiques, à accompagner les journalistes et à promouvoir une information fiable sera déterminante pour renforcer la crédibilité de la presse togolaise et restaurer la confiance entre les médias et les citoyens.

La Rédaction

Surcharge routière

Un dispositif pour traquer les poids lourds hors normes

Suite de la p 2

tion, le véhicule est soumis à un nouveau contrôle avant la délivrance d'une autorisation de sortie.

Les conséquences peuvent être particulièrement contraignantes pour les transporteurs en transit. Alors qu'un camion affecté au transport national ou à la consommation locale peut reprendre la route après régularisation, les véhicules en transit peuvent être immobilisés pendant deux semaines, le temps de réunir un nombre suffisant de camions et d'organiser leur escorte jusqu'à la frontière.

Le chef de poste précise également que les amendes varient selon la nature du transport. Pour le transport national, elles s'élèvent

à 20 000 francs CFA par tonne de surcharge, contre 60 000 francs CFA pour le transport international, selon les modalités présentées lors de la visite. Toutefois, le paiement de l'amende ne dispense pas le transporteur de l'obligation de se conformer aux normes réglementaires.

En effet, le Règlement 14 de l'UEMOA prévoit que tout exploitant dont le véhicule est déclaré non conforme doit régulariser la situation avant sa remise en circulation. Il lui appartient de faire décharger l'excédent de marchandises et, si nécessaire, de réaménager le chargement afin de respecter les limites autorisées en matière de poids et de gabarit. Les frais de déchargement, d'entrepo-

sage, de gardiennage et de rechargement restent à la charge exclusive de l'exploitant du véhicule. Les opérations sont assurées par l'opérateur du poste, sous sa responsabilité, sur la base d'un barème de prix.

À travers cette visite de terrain, la direction de la SAFER a lancé un appel aux transporteurs nationaux et internationaux afin qu'ils respectent scrupuleusement les dispositions réglementaires. La fédération des chargeurs du Togo est également appelée à jouer pleinement son rôle dans la sensibilisation des acteurs de la chaîne de transport et la prévention des pratiques de surcharge.

Adopté le 16 décembre 2005 à Bamako, au Mali, sous la référence N° 14 / 2005 / C M /

UEMOA, le Règlement 14 vise à harmoniser les normes et les procédures de contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds dans les États membres de l'Union. Son application constitue un levier important pour lutter contre les comportements qui compromettent la durabilité des infrastructures routières.

Au-delà des sanctions, l'enjeu est collectif. La construction et l'entretien des routes exigent des investissements considérables, particulièrement dans un contexte où les ressources publiques demeurent limitées. La surcharge fragilise les chaussées, réduit la durée de vie des ouvrages et expose les usagers à des risques supplémen-

taires. Le respect des normes de chargement apparaît ainsi comme une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics, les transporteurs, les chargeurs et l'ensemble des usagers.

Pour le Togo, la préservation du patrimoine routier ne peut donc reposer uniquement sur la construction de nouvelles infrastructures. Elle exige aussi un contrôle rigoureux, une application effective des sanctions et une prise de conscience durable des acteurs du transport. À travers les postes de pesage, la SAFER entend contribuer à cet objectif : protéger les routes aujourd'hui pour garantir leur disponibilité demain.

Faure Gnassingbé et Xi Jinping scellent une nouvelle étape dans les relations bilatérales

Suite de la p 4

Je parle de technologies que nous devons également maîtriser, et des institutions de recherche que nous devons également avoir.

Je pense que la Chine, dans le cadre de la coopération avec les pays africains, notamment avec le Togo, peut également nous aider à former plus de spécialistes, à partager plus de données également.

Journaliste : La Chine a proposé Xiamen comme siège du Secrétariat de l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, ou Accord BBNJ selon son acronyme anglais. Selon vous, quels atouts Xiamen présente-t-elle pour accueillir ce Secrétariat, et comment cette ville pourrait-elle contribuer à une plus grande participation des pays en développement, notamment du Togo, à la gouvernance mondiale des océans ?

FEF : Je voudrais dire que cet accord, pour nous, est une chance pour les pays africains. Mais cette chance ne peut se concrétiser que si nous participons pleinement à cette gouvernance. Donc l'enjeu, ce n'est pas seulement l'endroit, mais c'est surtout ce que ce Secrétariat va faire pour les pays africains.

Je pense que votre pays a de très bons

atouts. D'abord, vous avez une tradition maritime qui est parfaitement reconnue. Vous avez des infrastructures qui sont modernes ; nous avons vu tout à l'heure, dans une vidéo, le bâti-



ment qui pourrait [accueillir] ce Secrétariat. Donc les conditions sont optimales au niveau des infrastructures.

Vous avez également l'expérience de la Chine dans le respect de ses engagements internationaux en général. Aussi, vous avez des capacités de recherche importantes. Votre développement est associé aux activités portuaires, aux technologies, à la protection de l'environnement marin. Donc vous avez une très forte légitimité pour accueillir, et des atouts pour accueillir cette institution.

Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, ce qui va faire la différence, c'est comment ce Secrétariat va pouvoir aider les pays en développement à participer effectivement à cette gouvernance-là.

Nous avons la chance, je pense, avec votre pays, d'avoir un cadre de dialogue qui s'appelle le FOCAC, où,

généralement, nous essayons de discuter pour trouver les accords entre les intérêts de votre pays et les intérêts africains, tout en nous respectant.

Mais il se fait que dans ce domaine précis,

nous avons des moyens inégaux dans les pays africains. La recherche océanographique est un problème pour certains pays. L'accès aux données océaniques est également un problème pour d'autres pays. La maîtrise des sciences marines, ce n'est pas évident pour tout le monde.

Je pense que face à ces problèmes-là, votre pays a une expérience et a des atouts vis-à-vis de nos États africains pour que, si ces États venaient à participer pleinement à la gouvernance, il puisse y avoir des partenariats entre les institutions de recherche de votre pays et celles des pays africains, que nous ayons des centres de recherche beaucoup plus performants, que nous ayons accès à des données, qu'il y ait un partage des données, et surtout qu'il y ait un partage équitable des avantages et des bénéfices à tirer de l'utilisation de ces ressource

ces génétiques marines. C'est fondamental pour nous.

Le Togo, nous avons signé et ratifié cet accord. Mais l'enjeu pour nous, c'est comment participer pleinement à sa mise en œuvre. Nous avons besoin de compétences, nous avons besoin de moyens.

Donc globalement, je dirais que c'est bien que les pays en voie de développement soient représentés dans les institutions internationales, mais on doit aussi avoir la possibilité, la capacité de produire des connaissances et de par-

ticiper aux décisions qui en découlent, surtout quand ce sont des mécanismes internationaux. Voilà un peu ce que je voulais dire.

Donc je pense que Xiamen a de très bonnes chances. Je pense que nous nous sentirons à l'aise si le Secrétariat venait ici, pour l'accessibilité et les infrastructures, et nous sommes optimistes que les choses se déroulent bien.

Merci.

**Propos recueillis par
La Rédaction**

PHARMACIES DE GARDE

Du 12 AU 19 OCTOBRE 2026

PHARMACIE BOULEVARD	22 21 65 49	Bd. Du 13 Janv. Doulassamé
PHARMACIE BON PASTEUR	22 21 13 67	44 Av. de la libération, en face de Brother Home
PHARMACIE CRISTAL	22 20 90 91	Face EPP BE-ANKASSOU, BOULEVARD (Bd) Felix
H. S. S. S. S.		
PHARMACIE BE-KPEHENO	70 44 25 03	Boulevard Félix HOUPHOUET BOIGNY Lomé-Bé à côté
de l'agence UTB de Bé.07 BP 12470 Lomé		
PHARMACIE ESPERANCE	22 21 01 28 AV F.J. STRAUSS,	Face Ecole Française Nyékoukpoé (Rue Adjololo)
PHARMACIE AVE MARIA	22 22 33 01	Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes) près du
CHU Tokoin		
PHARMACIE AGBEGNIGAN	70 20 00 00	Tokoin Ramco - Gbadé o, Av. de la Libération, près du PRET
A. MANGER		
PHARMACIE ST. KISITO	22 21 99 63	Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM
PHARMACIE RAOUDHA	91 61 33 32	Située au 4495 Boulevard Zo Hedzranawoe, derrière TOGO
2000		
PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE	98 46 50 88	Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco
PHARMACIE FOREVER	22 26 11 77	01 BP 4884 Lomé 1-TOGO-52 Avenue des Kondona, face
Garage Central Administratif		
PHARMACIE SANTA MADONNA	70 01 03 03	Kégou, face maison Kader Coubadja & Eglise catholique Ste
Thérèse		
PHARMACIE BIEN ETRE	22 26 45 16	100, bd du haho, hedzranawoe, à côté de la station d'essence
PHARMACIE KELEGOUAN	92 95 38 38	AGOE-Kelegouan, Voie du contournement, à 100m de la
station TOTAL Kelegouan et du bar Obirigou		
PHARMACIE LA RUCHE	91 54 16 16	Attiégou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand
Contournement, non loin de l'école les Savoirs		
PHARMACIE MA WULE	70 45 91 86	54 Bd de l'OT1 Rond Point Gakpoto, Bé-Kpota
PHARMACIE FIDELIA	22 71 95 95	Bé-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel L'E REFEREN-
tion-Sanol		
PHARMACIE SARAH	70 42 69 02	186 Bd MALFAKASSA, Face au centre de santé
d'ADAKPAME 32 BP60		
PHARMACIE ELI-BERACA	99 91 13 42	Route d'Addidomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de poste
PHARMACIE LA REFERENCE	96 80 09 96	Acôté de Kpalimé, Addidomé Assiye, à côté du bar Madiba
PHARMACIE BONTE	22 50 74 31	Route de SEGBE, Wonyomé-Addidomé en face de la sta-
tion-Sanol		
PHARMACIE AZUR	90 49 44 56	Apédoké-Gbomamé, rte d'Atigangomé, Carrefour Obéna,
près de l'église Pentecôte		
PHARMACIE AUREO	92 53 12 93	LANKOUVI, non loin de l'école La divine providence
PHARMACIE JAHNAP	22 51 22 86	Acôté de l'EPP Gakli, Didjole-Gakli, immeuble Favo
PHARMACIE CONFIANCE	70 15 78 46	Face GTA
PHARMACIE LUMIERE	70 43 15 49	AGBALLEPEDOGAN - Lossossime près du Rond Point de
l'CEuf		
PHARMACIE GROUPE C	99 98 20 87	Agbalépédo an face Clinique la VICTOIRE non loin de l'EPI
Groupe C		
PHARMACIE DES ORCHIDEES	93 43 10 49	AGOE-TELESSOU, LEO 2000
PHARMACIE DE LA VICTOIRE	70 45 74 92	Avéddji Wessomé, sur le Bd Faure Gnassingbé (voie douane
d'Addidomé - Carli Limousine), après les rails.		
PHARMACIE SOLIDARITE	22 50 37 07	Rue Avéddji Limousine, Près de l'UTB Totsi BP: 8919 Lomé
- TOGO		
PHARMACIE ARC-EN-CIEL	70 42 50 00	Agôé-Telessou, Carrefour Margot 05 BP 670 Lomé-TOGO
PHARMACIE SHALOM	93 58 78 23	Agôé-Cacavéli, non loin de BKS. Sur Bd Faure
GNASSINGBE		
PHARMACIE AGOE-NYIVE	22 25 83 38	A côté de l'Eglise Catholique d'Agôé-Nyive
PHARMACIE TAKOE	91 55 18 04	Avant la station CAPESO de Zongo (côté opposé)
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station
Sanol Togblékopé		
PHARMACIE ELEMAWUSI	92 34 06 80	Adetokopé, Médina, Nationale NO 1, avant PIA (Plateforme
Industrielle)		
PHARMACIE DIVINA GRACIA	93 83 91 00	Quartier Agôé-Fiovi Carrefour Bafana-Bafana
PHARMACIE LA BARAKA	90 17 49 28	Agôé LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUMERE A
PROXIMITE DU CAMP GP		
PHARMACIE CHARITE	22 25 12 60	A côté du CEG d'Agôé-Nyive
PHARMACIE MAA-LA	90 10 60 92	Agôé Demakoe à côté de AZ Batiment non loin de l'école la
REFERENCE		
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du lycée Sanguera
PHARMACIE SAG'BIBA	91 83 87 83	AGOE-Nangbe à côté de la station T-Oil
PHARMACIE LA SHEKINAH	93 33 92 05	AGOE-NYIVE QIAtomé carrefour Amadenta
PHARMACIE NELLY'S	92 01 11 00	Klémé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur la voie de
Ségué à Sanguera		
PHARMACIE MA WUNYO	70 42 34 64	AGOE-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la
station OANDU		
PHARMACIE MBA	70 27 81 81	Agôé-Légbassito, Route de Mission Tové, 300 mètres après
le marché de Légbassito		
PHARMACIE TRIOMPHE	93 25 80 36	Quartier Bokpokor, Route contournement, 300m de carrefour
Kpala		
PHARMACIE HYGEE	99 27 36 36	Face Lycée public de Baguida sur la rte d'Anakoukpoé
PHARMACIE VERSEAU	90 01 90 29	Près de la maison Bateau Baguida
PHARMACIE SIKI	92 62 06 51	DJAGBLE, Hiteatro à 200 m du complexe scolaire
Perseverance rte Akakope-Gbamakope		
PHARMACIE AJP-ABOLAVE	90 41 34 02	Djagblé, sur la route d'abolavé, non loin de l'Institut Scolaire le
Souverain		

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr /

info@savoirnews.net

Des femmes en première ligne face au défi climatique

Au Togo, le dérèglement climatique bouleverse les moyens de subsistance, fragilise les communautés et accentue les vulnérabilités. Mais sur le terrain, des femmes refusent de rester spectatrices. Elles transforment les déchets en énergie, restaurent les écosystèmes, sensibilisent les populations et développent des activités économiques plus durables. Dossier !

Sécheresses, inondations, dégradation des terres, pollution : au Togo, les effets du changement climatique se font sentir jusque dans le quotidien des populations. Face à ces défis, des femmes s'imposent comme des actrices de premier plan. De la valorisation des déchets à l'assurance agricole, en passant par la protection de l'environnement, elles développent des solutions concrètes pour renforcer la résilience de leurs communautés.

Avec FEDIA, les déchets agricoles changent de destination

À environ 40 kilomètres de Lomé, dans le village de Vo-Kponou, les déchets agricoles changent de destination. Les coques d'arachide, les résidus de manioc et d'autres matières issues des activités agricoles sont récupérés pour être transformés en briquettes de charbon écologique.

L'initiative est portée par l'association Familles Engagées pour le Développement Inclusif en Afrique (FEDIA), basée à Adétikopé (banlieue nord de Lomé), qui fait des femmes rurales les principales bénéficiaires de plusieurs de ses actions. Composée de 67 membres dont 55 femmes, FEDIA est active depuis 2013 dans la défense des droits des femmes et de la protection de l'environnement.

Ici, l'idée de l'association est de répondre à deux difficultés à la fois : limiter la pression exercée sur les ressources forestières et créer des revenus pour les femmes. Dans les communautés rurales, la dégradation des ressources naturelles peut rapidement fragiliser les revenus des ménages. Proposer des activités qui valorisent les ressources disponibles localement constitue alors une autre manière de renforcer la résilience.

« Les femmes et les jeunes filles sont au centre de nos actions et représentent près de 95 % des bénéficiaires de nos projets », explique BedouAblavi, coordinatrice de FEDIA.

En dehors de la production du charbon écologique, l'association intervient également dans la mise en place de forêts communautaires et d'espaces de reboisement. Elle accompagne des femmes rurales dans des activités génératrices de revenus liées à la protection de l'environnement et mène des actions de sensibilisation et de mobilisation commu-

nautaire.

Pour BedouAblavi, la prochaine étape consiste à étendre ces actions. « Nos projets futurs sont d'étendre nos actions dans d'autres zones tout en renforçant la participation et le leadership des femmes, particulièrement des femmes rurales, dans la gouvernance climatique », indique-t-elle.

L'organisation souhaite également poursuivre la restauration des écosystèmes et renforcer l'accompagnement des femmes engagées dans des activités économiques durables. « Notre espoir repose sur une participation croissante des femmes et des communautés locales dans les décisions climatiques, ainsi que sur un engagement inclusif de l'État, des collectivités et des partenaires en faveur d'une justice climatique inclusive et équitable au Togo », souligne la

ment durable.

Sous la conduite de sa fondatrice et présidente, Carole Aghey, elle mène notamment des actions de sensibilisation et des opérations de salubrité. Lors de ces activités, les participants se mobilisent pour débarrasser les espaces concernés des déchets qui s'y sont accumulés.

Une quantité importante, estimée entre 30 et 35 kilos de sachets plastiques, d'emballages et d'autres déchets non biodégradables, peut ainsi être collectée au cours d'une seule opération, d'après l'association.

Mais pour la FAEA-Togo, nettoyer ne constitue qu'une partie de la réponse. Une rue propre après une opération de salubrité peut rapidement redevenir sale si les comportements ne changent pas. C'est pourquoi l'association insiste sur la sensibilisation. L'objectif est de faire com-



coordinatrice.

À FAEA-Togo, c'est la bataille contre les déchets

Le combat change de décor, mais pas de logique. Dans les espaces urbains, la pollution plastique constitue une autre préoccupation. Selon les estimations du ministère de l'Environnement en 2023, plus de deux millions de sachets plastiques, d'emballages et autres déchets non biodégradables s'accumulent dans les rues et les espaces publics, avec des conséquences sur le cadre de vie et l'environnement, dont l'obstruction régulière des égouts et caniveaux provoquant des inondations et des eaux stagnantes. Environ 83,5 % à 86 % de ces déchets plastiques sont mal gérés et le taux de recyclage national demeure particulièrement faible.

C'est justement partant de ce constat qu'intervient sur le terrain l'association Femmes en Action pour l'Eau et l'Assainissement (FAEA-Togo). Créée en 2017, l'organisation travaille sur les questions liées à l'eau, à l'assainissement, à l'environnement, à la santé publique et au développe-

prendre que la protection de l'environnement ne repose pas uniquement sur les autorités ou les services chargés de la propreté. Elle dépend également des gestes posés quotidiennement par les citoyens.

Pour Carole Aghey et son organisation, l'enjeu est désormais de dépasser les opérations ponctuelles. La préservation de l'environnement doit devenir une habitude. La sensibilisation occupe ainsi une place centrale dans les actions de FAEA-Togo.

Depuis la mise en œuvre de ces initiatives, FAEA-Togo gère ses actions sur ses propres fonds. Pour aller plus loin, elle souhaite renforcer les partenariats afin de faciliter l'accès des femmes aux financements et aux mécanismes d'adaptation au changement climatique.

À Agbodrafo, des coopératives de femmes ont brisé le cycle de la précarité en adoptant un mécanisme financier innovant

Les femmes constituent 53,46 % de la population active agricole au Togo, selon les données du PNUD Togo. Ce secteur dépend directement

de la pluviométrie. Le maraîchage côtier dans le sud du pays subit notamment l'irrégularité des pluies et les inondations répétées.

À Agbodrafo, dans la commune des Lacs 3, des coopératives de femmes expérimentent une réponse à cette vulnérabilité : l'assurance agricole indicelle. SikaFolyan et le groupement Novissi utilisent ce mécanisme fondé sur les données météorologiques locales pour protéger leurs investissements contre les aléas climatiques.

Le principe est celui d'un transfert du risque. « Lorsqu'une agricultrice démarre sa saison, nous évaluons son compte d'exploitation en tenant compte des intrants, de la main-d'œuvre et du matériel. Ce capital est ensuite garanti », explique David Akwei, directeur général de l'Assurance.

Pour les femmes maraîchères d'Agbodrafo, la couverture contre la sécheresse et les excès de pluie représente une contribution de 6 % du compte d'exploitation. Ainsi, pour une exploitante qui investit 100 000 francs CFA dans sa campagne, la prime s'élève à 6 000 francs CFA au début de la saison.

La couverture prend en compte les épisodes de sécheresse ou les excès de pluie lorsqu'ils persistent pendant sept jours consécutifs à une période sensible pour la culture. L'objectif est également de tenir compte d'une réalité souvent difficile à appréhender pour les agricultrices : une saison peut être globalement bonne tout en étant mal répartie.

« Même lorsque la saison est globalement bonne, mais mal répartie, ou que certaines zones subissent des épisodes prolongés de stress hydrique ou d'inondations, l'indemnisation est automatiquement déclenchée », explique David Akwei.

Pour les femmes disposant de moyens plus limités, une formule allégée existe. Celles qui souhaitent se couvrir uniquement contre la sécheresse peuvent opter pour une contribution équivalente à 3 % du compte d'exploitation.

Ce mécanisme change ainsi la relation des exploitantes avec le risque climatique. Avant cette couverture, une mauvaise saison pouvait signifier la perte des investissements, le recours à de nouveaux emprunts et, dans certains cas, l'abandon des champs. « Après chaque perte, on s'endettait encore plus. On travaillait dur, mais à la fin, il ne restait rien. Certaines femmes ont fini par abandonner les champs, découragées », témoignait Sika Folyan.

L'assurance permet désormais de limiter ce cercle vicieux. Pour Rachel Mazalo, mère de trois enfants et membre du groupement, la compensation a notamment évité l'aban-

don des champs et l'endettement excessif. « Aujourd'hui, on ose investir un peu plus, parce qu'on sait qu'on ne repartira pas de zéro si le climat nous trahit », confie-t-elle.

Au-delà de l'indemnisation, l'enjeu est donc celui de la confiance. En sécurisant une partie du capital engagé, l'assurance donne aux agricultrices une marge pour continuer à produire, préserver leurs relations avec leurs partenaires financiers et envisager de nouvelles campagnes malgré l'incertitude climatique.

Des actrices incontournables de la résilience climatique

Qu'elles transforment des déchets agricoles en charbon écologique, sensibilisent leurs communautés à une meilleure gestion des déchets ou sécurisent leurs revenus grâce à l'assurance agricole, ces femmes démontrent que l'adaptation au changement climatique se construit aussi à l'échelle locale. À travers leurs initiatives, elles contribuent à préserver les ressources naturelles, à renforcer la sécurité alimentaire et à développer des sources de revenus plus résilientes face aux chocs climatiques.

Toutefois, leur engagement se heurte encore à de nombreux obstacles. Beaucoup de porteuses de projets peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour acquérir des équipements, moderniser leurs méthodes de travail ou étendre leurs initiatives. À cela s'ajoutent un accès insuffisant aux technologies adaptées et des besoins importants en formation.

Dans les zones rurales, ces difficultés sont souvent renforcées par la faiblesse des infrastructures ou encore les conséquences directes des événements climatiques extrêmes qui menacent régulièrement les activités agricoles dont dépendent de nombreuses familles. Les femmes se retrouvent ainsi en première ligne face aux impacts du changement climatique, tout en disposant de moyens parfois limités pour y faire face.

Le défi consiste désormais à faire passer ces expériences locales à une échelle plus large. Cela implique de renforcer les mécanismes de financement et d'assurance, de soutenir l'innovation portée par les femmes, de favoriser leur accès aux ressources productives et de leur donner une place plus importante dans la gouvernance climatique.

Ce dossier est réalisé dans le cadre du programme « Ambassadrices Genre dans les Médias », mis en œuvre par l'Association Ekina, avec l'appui du Fonds Pananetugri, dans le cadre du projet « Comprendre et défendre les droits des femmes dans les médias au Togo ».

Moulikatou SANT'ANNA

ASSURANCE MALADIE
UNIVERSELLE | **AMU INAM**

8220

devient un
numéro vert

• Informations

• Conseils

• Réclamations

• Plaintes

Contactez-nous



8220

Appels désormais gratuits

INAM, toujours à votre écoute !